



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Norme américaine de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 06-mai-2024

Numéro de révision 3

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Part A: MetalSet A4

### Autres moyens d'identification

Codes produit FG-10A

Synonymes Aucun(e)

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Résine époxy formulée

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fournisseur

Smooth-On, Inc., 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

### Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### Classification

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

### Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

### Éléments d'étiquetage



Attention

**Mentions de danger**

H315 - Provoque une irritation cutanée  
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.  
 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Mentions de mise en garde - Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 Garder sous clef.

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

**Autres informations**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Substance**

non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
Éther diglycidique du bisphénol A	1675-54-3	40 - 80	*
Aluminium	7429-90-5	20 - 30	*
Triphenyl Phosphite	101-02-0	5 - 10	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****Description des premiers secours****Conseils généraux**

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.

**Inhalation**

Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou

inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène.

<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.
<b>Effets de l'exposition</b>	Aucune information disponible.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.
------------------------	---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
<b>Incendie majeur</b>	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Données d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux impacts mécaniques</b>	Aucun(e).
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun(e).
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards.
<b>Autres informations</b>	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils relatifs à la manipulation sans danger</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate.
--	---

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Conditions de conservation</b>	Conservé les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conservé hors de la portée des enfants.
-----------------------------------	---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition</b>	Les composants suivants sont les seuls composants du produit au-dessus du seuil (ou du niveau contribuant à la classification de danger du mélange) qui présentent une valeur limite d'exposition applicable à la région à laquelle la présente fiche de données de sécurité est destinée ou une autre valeur limite recommandée. À notre connaissance, les autres constituants pertinents n'ont pas de valeurs limites d'exposition connues d'après les sources ci-répertoriées.
-----------------------------	---

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Aluminum 7429-90-5	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> respirable particulate matter	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable dust

**Contrôles techniques appropriés**

<b>Contrôles techniques</b>	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés. Gants imperméables.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.
<b>Protection respiratoire</b>	Il est nécessaire de choisir et de porter une protection respiratoire appropriée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Pâte / gel Liquide
<b>Aspect</b>	Pâte
<b>Couleur</b>	noir
<b>Odeur</b>	Légère
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>pH (en solution aqueuse)</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'éclair</b>	> 148.889 °C / 300 °F	Aucun(e) connu(e)
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité relative</b>	1.0 - 1.2	Aucun(e) connu(e)
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble dans l'eau	Aucun(e) connu(e)
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température de décomposition</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

**Autres informations**

<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en COV</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de liquide</b>	Aucune information disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune information disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Aucune information disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur excessive.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.
------------------	---

**Toxicité aiguë****Mesures numériques de toxicité**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

**Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	= 11300 µL/kg ( Rat )	= 20000 mg/kg ( Rabbit )	-
Aluminium 7429-90-5	-	-	> 0.888 mg/L ( Rat ) 4 h
Triphenyl Phosphite 101-02-0	= 1590 mg/kg ( Rat )	2000 - 5000 mg/kg ( Rabbit )	> 6.7 mg/L ( Rat ) 1 h

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion/irritation cutanée** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.  
Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	-	Group 3	-	-

**Légende**

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**  
Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Effets sur certains organes cibles** Système respiratoire, Yeux, Peau.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

**Effets interactifs** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

**Bioaccumulation****Informations sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	2.33
Triphenyl Phosphite 101-02-0	4.98

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****Méthodes d'élimination**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis** Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**DOT, États-Unis** non réglementé

**IATA** Réglementé  
**Numéro UN ou numéro d'identification** 3082  
**Désignation officielle de transport de l'ONU** Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, non spécifiée ailleurs Résine époxy  
**Classe(s) de danger pour le transport** 9  
**Groupe d'emballage** III

**IMDG** Réglementé  
**Numéro UN ou numéro d'identification** UN 3082  
**Désignation officielle de transport de l'ONU** Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, non spécifiée ailleurs Résine époxy  
**Classe(s) de danger pour le transport** 9  
**Groupe d'emballage** III

N° d'urgence  
Polluant marin

F-A, S-F  
Polluant marin

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>DSL/NDSL</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>ENCS</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>IECSC</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>KECI</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>PICCS</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>AIIC</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>NZIoC</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

#### Légende :

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**KECI** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**AIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels  
**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

### Réglementations fédérales des États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Aluminium - 7429-90-5	1.0

#### **Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis**

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

#### **CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

#### **CERCLA**

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

### Réglementations étatiques des

États-Unis**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Aluminium 7429-90-5	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

**EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide** non applicable

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 3	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers particuliers</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 3 *	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

Légende de l'astérisque *Danger chronique* \* = *Danger chronique pour la santé*

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :  
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)  
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)  
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
ETA : Estimation de la toxicité aiguë  
CL50 : Concentration létale médiane  
LD50 : Dose létale, 50 %

**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)  
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
Agence de protection de l'environnement des États-Unis  
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV  
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)  
Base de données sur les substances dangereuses  
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)  
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)  
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)  
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)  
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
Organisation mondiale de la santé

**Date de révision** 06-mai-2024

**Remarque sur la révision** Aucune information disponible.

**Avis de non-responsabilité**

**Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.**

**Fin de la Fiche de données de sécurité**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Norme américaine de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 04-sept.-2024

Numéro de révision 2.01

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Part B: MetalSet A4

### Autres moyens d'identification

Codes produit FG-10B

Numéro UN ou numéro d'identification 2735

Synonymes Aucun(e)

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésif époxy

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fournisseur

Smooth-On, Inc., 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

### Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### Classification

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

### Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

### Éléments d'étiquetage



Danger

**Mentions de danger**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

**Conseils de prudence - Intervention**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/en cas de malaise.

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

**Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef.

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

**Autres informations**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**Substance**

non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	68082-29-1	15 - 30	*
Tétraéthylènepentamine	112-57-2	1 - 5	*
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	1 - 5	*
Triéthylènetétramine	112-24-3	1 - 3	*
Diéthylènetriamine	111-40-0	1 - 5	*
4,4-Isopropylidenediphénol	80-05-7	1 - 5	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé.

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

#### Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

**Protection individuelle du personnel de premiers secours** Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

#### Effets de l'exposition

Peut avoir des effets néfastes sur la reproduction - tels que malformations congénitales, fausses couches ou infertilité.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Note au médecin

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
<b>Incendie majeur</b>	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Données d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux impacts mécaniques</b>	Aucun(e).
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun(e).
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Prudence ! Matière corrosive. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.
<b>Autres informations</b>	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils relatifs à la manipulation sans danger</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les chaussures et vêtements contaminés.
--	---

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Protéger de l'humidité. Stocker à l'écart des autres matières.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Les composants suivants sont les seuls composants du produit au-dessus du seuil (ou du niveau contribuant à la classification de danger du mélange) qui présentent une valeur limite d'exposition applicable à la région à laquelle la présente fiche de données de sécurité est destinée ou une autre valeur limite recommandée. À notre connaissance, les autres constituants pertinents n'ont pas de valeurs limites d'exposition connues d'après les sources ci-répertoriées.

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> nanoscale respirable particulate matter TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> finescale respirable particulate matter	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust	IDLH: 5000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup> CIB 63 fine TWA: 0.3 mg/m <sup>3</sup> CIB 63 ultrafine, including engineered nanoscale
Diéthylènetriamine 111-40-0	TWA: 1 ppm Sk*	(vacated) TWA: 1 ppm (vacated) TWA: 4 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 ppm TWA: 4 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

**Contrôles techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique.

**Protection respiratoire** Il est nécessaire de choisir et de porter une protection respiratoire appropriée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Pâte / gel Liquide
<b>Aspect</b>	Pâte
<b>Couleur</b>	blanche
<b>Odeur</b>	Odeur légère d'ammoniac
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>pH (en solution aqueuse)</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'éclair</b>	> 251.667 °C / 485 °F	Aucun(e) connu(e)
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	< 10 mmHg @ 20 °C / 70 °F	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité de vapeur</b>	> 1.0	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité relative</b>	1.4	Aucun(e) connu(e)
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble dans l'eau	Aucun(e) connu(e)
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température de décomposition</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité cinématique</b>	320,000 centipoise	Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

**Autres informations**

<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en COV</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de liquide</b>	Aucune information disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune information disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Aucune information disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
<b>Conditions à éviter</b>	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides. Bases. Agent comburant.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (d'après les composants). En cas d'inhalation de gaz/émanations toxiques, peut provoquer toux, étouffement, céphalées, vertiges et faiblesse pendant plusieurs heures. Risque d'œdème pulmonaire avec oppression poitrinaire, dyspnée, bleuissement de la peau, chute de la tension artérielle et accélération du rythme cardiaque. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque de graves lésions des yeux. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (d'après les composants). Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut être absorbé à travers la peau dans des quantités nocives. Nocif par contact cutané.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

**Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.

#### Mesures numériques de toxicité

#### Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	801.30 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	1,703.10 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard )	6.92 mg/l

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine 68082-29-1	-	> 2000 mg/kg ( Rat )	-
Tétraéthylènepentamine 112-57-2	= 3990 mg/kg ( Rat )	= 660 µL/kg ( Rabbit )	-
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	= 5.09 mg/L ( Rat ) 4 h

Triéthylènetétramine 112-24-3	= 1716.2 mg/kg ( Rat )	= 1720 mg/kg ( Rabbit ) = 1465.4 mg/kg ( Rabbit )	-
Diéthylènetriamine 111-40-0	= 1080 mg/kg ( Rat )	= 672 mg/kg ( Rabbit )	= 70 mg/L ( Rat ) 4 h
4,4-Isopropylidenediphénol 80-05-7	= 3300 mg/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	> 170 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 6 h

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion/irritation cutanée** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible de provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	A3	Group 2B	-	X

**Légende**

**ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)**

A3 - Cancérogène pour l'animal

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

**Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Effets sur certains organes cibles** Système respiratoire, Yeux, Peau, Poumons.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

**Effets interactifs** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine 68082-29-1	-	LC50: =7.07mg/L (96h, Danio rerio)	-	-
Tétraéthylènepentamine 112-57-2	EC50: =2.1mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =420mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =24.1mg/L (48h, Daphnia magna)
Triéthylènetétramine 112-24-3	EC50: =2.5mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus) EC50: =20mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =3.7mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =570mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: =495mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =31.1mg/L (48h, Daphnia magna)
Diéthylènetriamine 111-40-0	EC50: =1164mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =345.6mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =592mg/L (96h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =248mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: =1014mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =16mg/L (48h, Daphnia magna)
4,4-Isopropylidenediphénol 80-05-7	EC50: =2.5mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 3.6 - 5.4mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 4.0 - 5.5mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =9.9mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =10.2mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =3.9mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 9.2 - 11.4mg/L (48h, Daphnia magna)

**Persistence et dégradabilité** Aucune information disponible.

**Bioaccumulation****Informations sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Tétraéthylènepentamine 112-57-2	1
Triéthylènetétramine 112-24-3	-1.4
Diéthylènetriamine 111-40-0	-1.3
4,4-Isopropylidenediphénol	3.4

80-05-7

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes d'élimination

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis** Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**DOT, États-Unis** Réglementé

Numéro UN ou numéro d'identification	2735
Nom d'expédition	Amines, liquides, corrosives, n.s.a.
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	III

**IATA** Réglementé

Numéro UN ou numéro d'identification	2735
Désignation officielle de transport de l'ONU	Amines, liquides, corrosives, n.s.a.
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	III
Code ERG	153

**IMDG** Réglementé

Numéro UN ou numéro d'identification	2735
Désignation officielle de transport de l'ONU	Amines, liquides, corrosives, n.s.a.
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	III
N° d'urgence	F-A, S-B
Polluant marin	Polluant marin

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### Inventaires internationaux

\*Contacter le fournisseur pour plus de détails. Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas répertoriées dans l'inventaire TSCA des États-Unis, dans l'inventaire confidentiel TSCA des États-Unis ou sont par ailleurs exemptées des obligations d'inscription à l'inventaire

<b>TSCA</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>DSL/NDSL</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>ENCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>IECSC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>KECI</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>PICCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>AIIIC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>NZIoC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

**Légende :**

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
- DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
- EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
- IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
- KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
- PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
- AIIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels
- NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**Réglementations fédérales des États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
4,4-Isopropylidenediphénol - 80-05-7	1.0

**Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis**

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

**CERCLA**

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

**Réglementations étatiques des États-Unis**

**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie:

Nom chimique	Proposition californienne 65
Titane (dioxyde de) - 13463-67-7	Carcinogen
4,4-Isopropylidenediphénol - 80-05-7	Developmental Female Reproductive

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Tétraéthylènepentamine 112-57-2	X	X	X
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	X	X	X
Triéthylènetétramine 112-24-3	X	X	X
Diéthylènetriamine 111-40-0	X	X	X
4,4-Isopropylidenediphénol 80-05-7	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

**EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide** non applicable

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 3	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers particuliers</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 3 *	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

Légende de l'astérisque Danger chronique \* = Danger chronique pour la santé

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :  
 PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)  
 vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)  
 STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
 ETA : Estimation de la toxicité aiguë  
 CL50 : Concentration létale médiane  
 LD50 : Dose létale, 50 %

**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)  
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
 Agence de protection de l'environnement des États-Unis  
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV  
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)  
 Base de données sur les substances dangereuses  
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
 Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)  
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)  
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)  
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)  
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
Organisation mondiale de la santé

**Date de révision** 04-sept.-2024  
**Remarque sur la révision** Aucune information disponible.

**Avis de non-responsabilité**

**Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.**

**Fin de la Fiche de données de sécurité**